

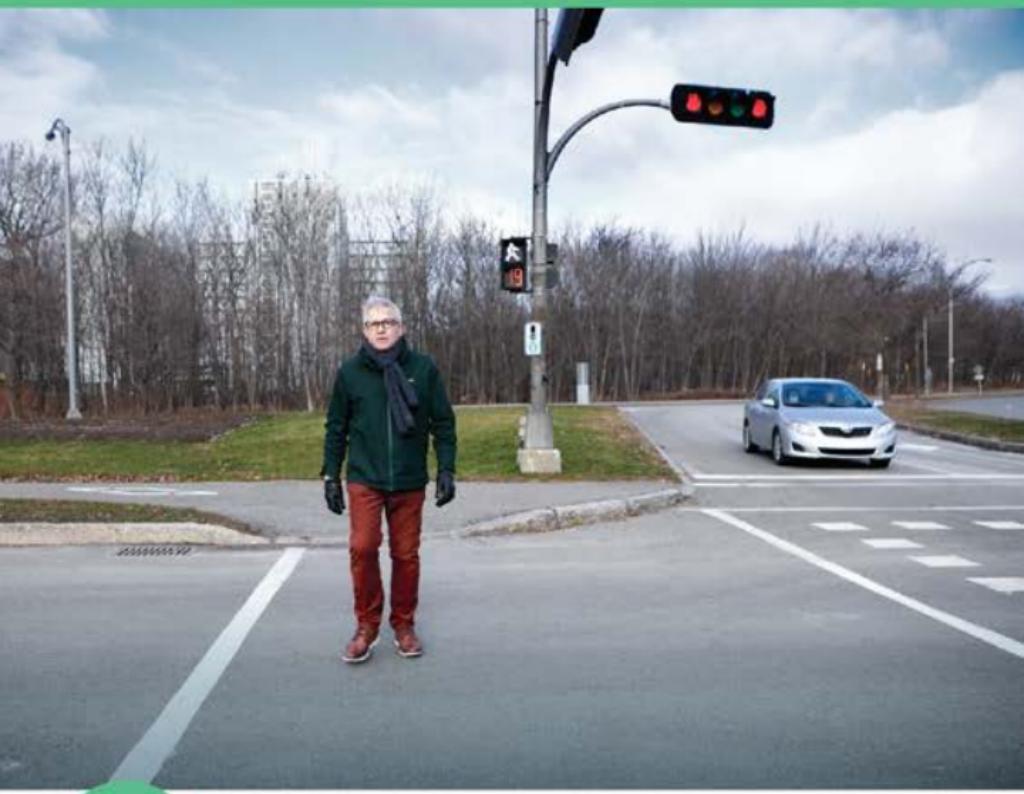


Pour une traversée en toute sécurité

Malgré sa simplicité apparente,
le fait de traverser une rue
est une tâche complexe.

Voici quelques rappels
des bonnes pratiques pour
traverser en toute sécurité.

Où traverser?



Aux intersections, avec ou sans feux pour piétons

- Aux intersections, le marquage du passage pour piétons est blanc dès qu'il y a un feu de signalisation ou un panneau d'arrêt.
- Il est souhaitable, pour avoir le plus de temps possible pour traverser, de commencer la traversée dès que le feu pour piétons s'allume, lorsque la silhouette blanche apparaît.
- Lorsqu'il n'y a pas de feu pour piétons, le piéton doit traverser au feu vert.
- Même en ayant la priorité, il faut toujours rester attentif à son environnement et aux comportements des autres usagers de la route.

Où traverser?



Aux passages pour piétons

- Entre les intersections ou en l'absence de feux de signalisation ou d'un panneau d'arrêt, les passages pour piétons sont délimités par du marquage jaune au sol.
- Lorsque le piéton traverse à ces endroits, le conducteur a l'obligation de lui donner la priorité et de le laisser passer. Il est toutefois recommandé d'indiquer clairement son intention de passer, par exemple en faisant un signe au conducteur.
- Même en ayant la priorité, il faut toujours rester attentif à son environnement et aux comportements des autres usagers de la route.



Évitez de traverser à d'autres endroits : vous n'y serez pas protégé et les conducteurs ne s'attendront pas à vous y voir. Évitez également de traverser entre les voitures stationnées; restez visibles et prévisibles.

Avant de traverser, assurez-vous que les conducteurs vous ont vu :

- Prenez garde aux éléments qui pourraient vous cacher (abri d'autobus, poteau, véhicule, arbre, édifice, etc.).
- Évitez de vous trouver dans l'angle mort d'un véhicule. Tous les véhicules ont des angles morts en avant, sur les côtés et en arrière.
- Tentez d'établir un contact visuel avec le conducteur. Si vous n'y arrivez pas, tenez pour acquis qu'il ne vous a pas vu.

Pendant la traversée, regardez autour de vous!

Il est préférable d'effectuer un balayage visuel afin de repérer des dangers potentiels plutôt que de regarder vers le sol.

Pour plus d'information, consultez le site Web de la Société : saaq.gouv.qc.ca/aines

Société de l'assurance automobile

Québec

**Avec vous,
au cœur de votre sécurité**